

Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

2^{ème} Classe

Année 1909-1910

Applications usuelles de l'électricité

Exercice d'atelier

On se rend facilement compte de l'intérêt qu'il y aurait, pour l'Ecole Spéciale d'Architecture, à ce que l'ensemble de ses installations scolaires fût éclairé à l'électricité. Et

Une installation complète d'éclairage électrique est donc à prévoir. Et c'est l'étude que les élèves auront à présenter, en se branchant sur le secteur électrique de la Rive Gauche (courant alternatif 42 périodes, 3000 volts).

- 1^{re} Les élèves indiqueront en plan : le tracé des canalisations, depuis leur entrée dans l'immeuble jusqu'aux appareils d'utilisation ; les sections de ces canalisations ; les emplacements et la puissance des foyers lumineux, des interrupteurs secondaires et des plombs fusibles.
- 2^{re} Sur une planche spéciale, les élèves feront le croquis du tableau principal avec tous les appareils qu'il comporte.
- 3^{re} Par un mémoire, les auteurs justifieront de leurs tracés, de la nature et de la qualité des conducteurs ; du caractère et de la puissance des foyers, ainsi que du genre d'appareils éclairants : lustres, appliques, rampes, lampes portatives, etc.

Nota. — L'éclairage devra toujours être en rapport avec la diversité des affectations locales. Toutefois, pour réserver l'ala de remaniements ultérieurs, la section sera calculée en vue d'un accroissement de puissance évalué à 25 %.

Jugement : 1^{re} tracé et distribution — 20 points
2^{re} tableau principal — 10 "
3^{re} mémoire — 20 "

Total — 50 points (maximum)

Ces études seront remises à l'administration,
le 10 juin 1910 avant 1 heure.

Le 27 - mai 1910

Le Membre du Conseil délégué,
Directeur de l'Ecole,

Anton Treilard

